

## Trop de fériés : l'académie de Caen décale les vacances de printemps, réponse bientôt pour Rouen

Manon Loubet

Publié le 2 Oct 17 à 19:12



*Les dates des vacances de printemps seront décalées en 2018 dans l'académie de Caen. (©Adobe Stock/Illustration)*

Pour la zone B, à laquelle appartiennent les académies de **Caen (Calvados)** et **Rouen (Seine-Maritime)**, l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale avait fixé les dates vacances de printemps du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018.

Mais lundi 2 octobre 2017, [l'académie de Caen](#) a décidé « à titre exceptionnel » de décaler les dates de **vacances de printemps** pour éviter « une rentrée perturbée par deux jours fériés des mardi 8 et jeudi 10 mai 2018 ».

### **Du 25 avril au 14 mai 2018**

Dans l'académie de Caen, les vacances de printemps se dérouleront donc du mercredi 25 avril 2018 après la classe au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin), au lieu du 21 avril au 7 mai.

[LIRE AUSSI : Les dates des vacances scolaires de printemps vont-elle changer en Normandie ?](#)

De leur côté, l'académie d'Orléans-Tours et de Rennes avait déjà pris la décision de modifier les dates de vacances de printemps, qui se dérouleront également du mercredi 25 avril au lundi 14 mai.

## **L'académie de Rouen prend sa décision vendredi**

Le sujet des vacances de printemps va encore devoir attendre un peu pour être débattu dans l'académie de Rouen. La réunion du CAEN (conseil académique de l'éducation nationale), prévue initialement vendredi 29 septembre 2017, a dû être reportée, le quorum n'étant pas atteint, au vendredi 6 octobre 2017.

[LIRE AUSSI : Calendrier scolaire. Toutes les dates de vacances en Normandie pour les années 2017-2018 et 2018-2019](#)